

Réf: Dossier N° 009586

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AILAZ SERVICES »

Siège social Abidjan, Port-bouet, VRIDI CITE DOUANE,lot 1222

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/05/2021 , et enregistrés au CEPICI le 21/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AILAZ SERVICES »

Objet : - COURTAGE TRANSPORT ET LOGISTIQUE; - COMMERCE: ACHAT ET VENTE - DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES. Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce. - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, VRIDI CITE DOUANE,lot 1222

Dirigeant(s) : Mlle TAYORO LYDIA CLAUDE KELLY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02418 du 27/07/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°17431/GTCA/RC/2021 du 27/07/2021

